



GUIDE DE CANDIDATURE

Appel à projets - Coalition Next 2023

Version du 25 janvier 2023

Opérée par
**digitalpharma
lab**



Ouverture des candidatures : **25 janvier 2023 à 12 h**
Clôture des candidatures : **08 mars 2023 à 12 h**

Ouverture des candidatures : 25 janvier 2023 à 12 h
Clôture des candidatures : 08 mars 2023 à 12 h

Pour toute question, vous pouvez vous reporter à la section FAQ
de ce document ou posez toutes vos questions à :
coalition.next@digitalpharmalab.com



01. Qui sommes-nous ?

02. Appel à Projets 2023

03. Comment candidater ?

04. FAQ



01. Qui sommes-nous ?

Coalition Next | Qui sommes-nous ?

« Convaincu de l'impact du numérique en santé et de la force du collectif, nous fédérons des acteurs publics et privés en santé, avec l'ambition d'accompagner, expérimenter et accélérer le déploiement de solutions innovantes au bénéfice de tous. »

« Coalition Next » réunit un grand nombre de participants dont des industries de santé : **Chugai, GE Healthcare, GSK, IPSEN, Lilly, Medtronic, Pfizer, Roche, Takeda, Viatris et Harmonie Mutuelle** ; des structures de soins : l'AP-HP, Groupe Vivalto Santé, les CHU de Bordeaux, Brest - W.INN, Nantes et Toulouse - Innov' Pôle Santé, Hospices Civils de Lyon, l'Institut Bergonié, l'Institut de Cancérologie de l'Ouest, IHU ICAN et IHU IMAGINE et l'Association Étincelle IDF, Angels Santé, la Banque des Territoires, BPI France, EIT Health, Conseil de la e-Santé, Medicen et France Biotech qui assure la présidence du Comité d'éthique.

Digital Pharma Lab, leader de l'innovation digitale dans l'écosystème de la santé, dont l'objectif est d'accompagner les industries de santé dans leur transformation digitale en favorisant la collaboration et l'intelligence collective, est opérateur de Coalition Next. (*Digital Pharma Lab* est une marque de D2A SAS).

Coalition Next | Qui sommes-nous ?



Coalition Next | Qui sommes-nous ?

INDUSTRIELS DE SANTÉ



ÉTABLISSEMENTS DE SOINS



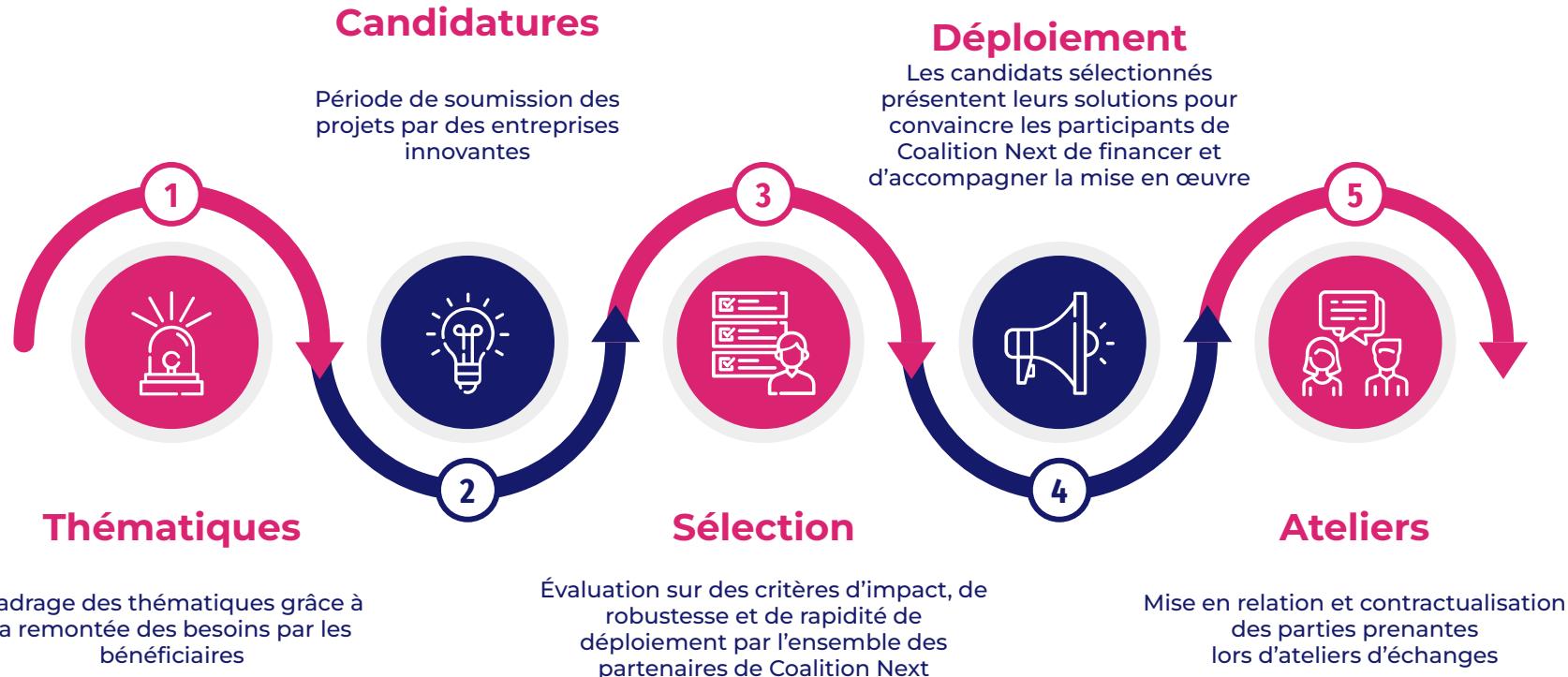
OBSERVATEURS





02. Appel à Projets 2023

Appel à Projets 2023 | Processus



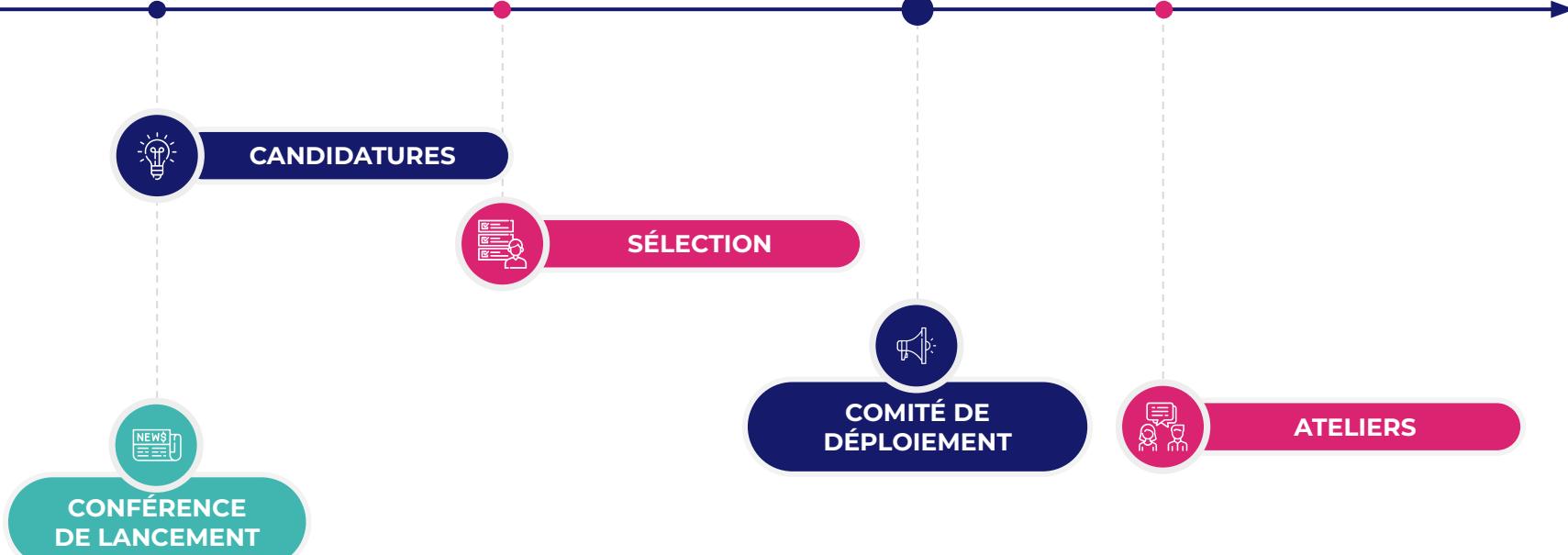
Appel à Projets 2023 | Calendrier

25 janvier

08 mars

12 avril
2023

à partir
de mai 2023





Appel à Projets 2023 | Thématiques

“La santé numérique, agir au service de tous !”

L'appel à projets Coalition Next a pour objectif d'identifier et d'accompagner l'expérimentation de solutions innovantes dans le secteur de la santé numérique.
Sont attendues les solutions visant à :

- Réduire les **inégalités** en santé
- Améliorer **l'efficience** de soins et de la pratique des professionnels de santé
- Agir sur la **prévention secondaire et tertiaire**
- Fluidifier les **parcours de santé** et **l'expérience patient**
- Améliorer la **connaissance en santé grâce aux données**



Appel à Projets 2023 | Critères d'éligibilité

Afin de vérifier si les candidatures sont **éligibles** à l'appel à projets, chaque candidat doit remplir un formulaire en ligne à propos de leurs solutions et de leurs entreprises. Chaque solution répondant aux critères d'éligibilité sera ensuite soumise au processus de sélection.

Afin d'être acceptée dans le processus de sélection, chaque candidature à l'AAP 2023 doit répondre aux critères suivants :

1. Soumission dans les délais d'un **dossier de candidature complet**, préférentiellement **en français**, comportant les documents suivants :
 - a. Le **Formulaire d'inscription** disponible sur le site de Coalition Next dûment complété
 - b. Le **Diaporama de présentation**
 - c. Le **Support vidéo** d'une minute
2. Le candidat doit être une **entreprise innovante** dans le cadre d'une **société, une association ou une fondation**
3. Satisfaire à **l'une des thématiques de l'appel à projets 2023**
4. Le candidat doit proposer **une solution de santé numérique** en vue d'une expérimentation sur le **territoire français**
5. Le projet doit **générer un impact ou une plus-value** sur le plan médical, sur le parcours de soins, sur le plan médico-économique, sur l'efficience du système de soins, etc.
6. Une entreprise innovante **peut porter plusieurs candidatures dans le cadre de l'AAP 2023**, cependant en cas de déclinaison d'un même projet, seule l'une des candidatures sera retenue
7. Une candidature doit être portée par une **entreprise innovante seule ou en collaboration** ; une candidature réalisée en collaboration devra désigner l'une des entreprises innovantes comme porteuse de la candidature
8. L'entreprise innovante doit être dans **une dynamique partenariale** et de coopération en ayant identifié ou étant à la recherche de partenaires (établissements de soins, de recherche, industries de santé, associations de patients, etc.) pouvant travailler en synergie dans le cadre du projet

Les candidatures, qui ne correspondent pas aux critères d'éligibilité, seront écartées du processus de sélection, sans recours possible.

Appel à Projets 2023 | Comité de sélection



Chaque candidature est ensuite évaluée par l'un des comités de sélection, composé :

- D'un **collaborateur de l'équipe Digital Pharma Lab**, l'opérateur de Coalition Next ;
- D'au moins un évaluateur de Coalition Next issu des **participants industriels** ;
- D'au moins un évaluateur de Coalition Next issu des **participants établissements de soins** ;
- D'au moins un évaluateur de Coalition Next issu des **participants observateurs** ;
 - Au moins l'une de ces personnes présentera une **expertise scientifique ou médicale**.

L'objectif de ces comités de sélection est de sélectionner les candidatures répondant le mieux aux thématiques ainsi qu'aux critères de sélection (cf. slide suivante).

Appel à Projets 2023 | Critères de sélection



Chaque candidature sera évaluée par un comité de sélection de Coalition Next. Il est important de noter que les différents critères de sélection n'offrent qu'un appui à l'analyse et aux décisions des comités. Les comités de sélection restent souverains de leurs décisions. Les critères de sélection sont les suivants :

01

L'ENTREPRISE

- **Entreprise**, comprenant aussi bien sa situation financière, ses investisseurs, son histoire, son modèle d'affaires, sa maturité, son éthique, etc.
- **Équipe**, comprenant la robustesse de celle-ci, sa complémentarité, sa diversité, son conseil scientifique, ses soutiens, etc.
- **Clients et Partenaires**, comprenant les clients et de partenaires existants, leurs nombres, leurs "qualités", les retours, etc.

02

LA SOLUTION

- **Solution**, comprenant la robustesse de la solution sur le plan technique (TRL, Marquage CE, etc.), des cas d'usages, du modèle d'affaires de la solution, des mesures d'impact, des études cliniques, de sécurité, de sécurité des données, de promotion de la santé, de facilité d'utilisation, de la proposition de valeur via une analyse concurrentielle, etc.
- **Adéquation avec les besoins**, vis-à-vis des thématiques d'intérêts de Coalition Next, de son positionnement et de ces actions.

03

LE DÉPLOIEMENT

- **Partenaires de collaboration** prêts à vous accompagner dans la mise en œuvre de la solution : établissements de soins, associations de patients, entreprises, etc.
- **Soutien nécessaire** pour mettre en œuvre la solution, son expérimentation ou son déploiement. (par exemple : soutien financier, humain, logistique, intellectuel ou technique, etc).
- **Potentiel à long terme**, comprenant les prérequis pour une collaboration à long terme, dont la volonté et l'engagement à collaborer, les licences, l'interopérabilité, l'investissement, le remboursement, le potentiel, etc.

Appel à Projets 2023 | Comité de déploiement



Les candidats sélectionnés par le comité de sélection seront invités à présenter leur solution devant l'ensemble des participants de Coalition Next.

Le comité de déploiement se déroulera le **12 avril 2023**. Chaque candidat disposera d'un créneau comme suit :

- **10 minutes** de présentation
- **10 minutes** dédiées aux Questions/Réponses
- A l'issue de la journée, les participants de Coalition Next auront chacun la possibilité d'indiquer leur intérêt pour un ou plusieurs candidats.

Après le comité :

Dans le cas où une ou plusieurs structures de Coalition Next sont intéressées par votre candidature, des « **ateliers de déploiement** » seront organisés entre les différentes parties prenantes. L'objectif de ces réunions est d'échanger et d'identifier les éléments nécessaires à la mise en place de l'expérimentation.

Les startups non-retenues à chaque étape, seront prévenues et recevront un retour.

Appel à Projets 2023 | Ateliers de déploiement



Coalition Next ne soutient pas directement les candidatures sélectionnées. Elle permet de mettre en relation les entreprises candidates et les participants de Coalition Next.

La sélection d'une candidature ne garantit ni son soutien financier, ni son accompagnement. Les conditions de celui-ci sont définies lors des « **ateliers de déploiement** » entre l'entreprise et les participants de Coalition Next intéressés par le projet. Lorsqu'un ou plusieurs membres de Coalition Next souhaitent participer, le soutien est directement réalisé par la contractualisation entre l'entreprise candidate et les différents membres de Coalition Next.

Le soutien proposé via Coalition Next peut être de différente nature (de façon non exhaustive) :

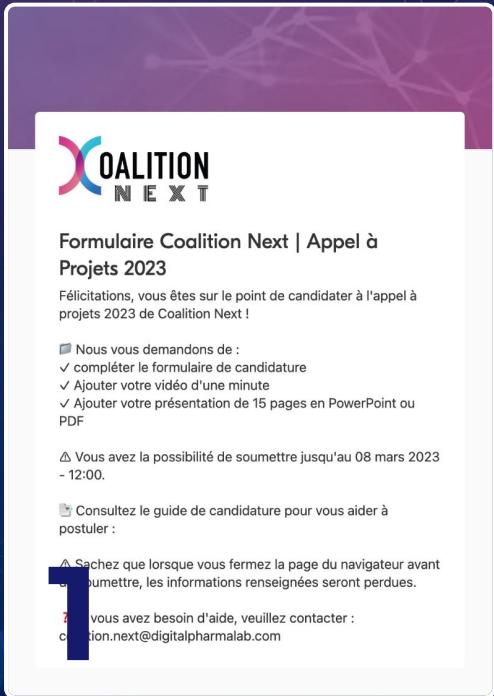
- Soutien financier
- Soutien au déploiement et à l'expérimentation
- Soutien logistique
- etc.



03. Comment Candidater ?

Appel à Projets 2023 | Comment Candidater ?

Formulaire de candidatures



**COALITION
NEXT**

Formulaire Coalition Next | Appel à Projets 2023

Félicitations, vous êtes sur le point de candidater à l'appel à projets 2023 de Coalition Next !

Nous vous demandons de :

- ✓ compléter le formulaire de candidature
- ✓ Ajouter votre vidéo d'une minute
- ✓ Ajouter votre présentation de 15 pages en PowerPoint ou PDF

Vous avez la possibilité de soumettre jusqu'au 08 mars 2023 - 12:00.

Consultez le guide de candidature pour vous aider à postuler :

Sachez que lorsque vous fermez la page du navigateur avant de soumettre, les informations renseignées seront perdues.

Si vous avez besoin d'aide, veuillez contacter : candidature.next@digitalpharma.com



2

Présentation de "Génial Startup"

La meilleure solution de Santé Digitale

Présentation de 15 pages maximum



3

La meilleure solution de Santé Digitale

Vidéo d'une minute maximum

Appel à Projets 2023 | Comment Candidater ?

1

Il est obligatoire de postuler uniquement via le **formulaire** disponible sur le site [**Coalition Next**](#). Une candidature complète correspond au formulaire en ligne dûment rempli ainsi qu'au téléchargement des différents fichiers conformément aux exigences décrites dans les diapositives suivantes.

Le formulaire en ligne est utilisé lors des différentes étapes du processus, mais aussi pour la gestion administrative et la catégorisation (thèmes, pathologie, etc.) de votre dossier. Merci de vous assurer de l'exactitude de ces informations.

 **Attention** - Si vous fermez la page du navigateur avant de soumettre, les informations seront perdues. Ainsi, nous vous conseillons de remplir le formulaire lorsque votre présentation et votre vidéo sont prêtes.



Formulaire Coalition Next | Appel à Projets 2023

Félicitations, vous êtes sur le point de candidater à l'appel à projets 2023 de Coalition Next !

- ▣ Nous vous demandons de :
 - ✓ compléter le formulaire de candidature
 - ✓ Ajouter votre vidéo d'une minute
 - ✓ Ajouter votre présentation de 15 pages en PowerPoint ou PDF

△ Vous avez la possibilité de soumettre jusqu'au 08 mars 2023 - 12:00.

▣ Consultez le guide de candidature pour vous aider à postuler :

△ Sachez que lorsque vous fermez la page du navigateur avant de soumettre, les informations renseignées seront perdues.

? Si vous avez besoin d'aide, veuillez contacter :
coalition.next@digitalpharmalab.com

Appel à Projets 2023 | Comment Candidater ?

2

La **présentation** (ou *Slide Deck*) est un document indispensable à votre dossier de candidature.

La forme doit respecter les consignes suivantes :

- Être présentée dans un **format horizontal PowerPoint ou PDF**
- Pour des raisons de lisibilité, la **taille des polices** de caractères utilisées dans le dossier ne peut être inférieure à **pt. 14**.
- Pour des raisons pratiques et organisationnelles, la taille d'un dossier **ne peut excéder 15 pages**, y compris la page d'en-tête.

Le contenu doit être composé de 3 parties, avec un nombre limité de pages par parties.

- **Informations sur l'entreprise (≤ 5 pages)**
- **Informations sur la solution proposée (≤ 5 pages)**
- **Coalition Next, Attentes et Mises en Œuvre (≤ 5 pages)**



Appel à Projets 2023 | Comment Candidater ?

01

L'ENTREPRISE

Informations sur l'entreprise (≤ 5 pages)

- ✓ Quelle est la mission principale ainsi que la vision de l'entreprise ?
- ✓ Y a-t-il une ou plusieurs valeurs animant votre entreprise que vous jugez importantes à partager avec nous ?
- ✓ Y a-t-il une partie de l'histoire de votre entreprise qu'il est intéressant pour nous de connaître ?
- ✓ Votre entreprise a-t-elle remporté des distinctions, des prix ou des récompenses ?
- ✓ Quelle est la structure commerciale de votre entreprise ? Avez-vous effectué une levée de fond (ou en cours) ? Quelle est la santé financière générale de la startup ?
- ✓ Quels sont les rôles et la complémentarité des différents membres de l'équipe ? Y a-t-il des expériences pertinentes à mettre en avant ? En quoi la composition et l'expertise de votre équipe sont-elles une valeur ajoutée ?
- ✓ Avez-vous un conseil d'administration et/ou un comité scientifique ? En quoi ces membres jouent-ils un rôle important dans votre entreprise ?
- ✓ Combien de projets avez-vous menés au sein de l'entreprise ?
- ✓ Avez-vous des projets, des clients, collaborations ou autres, que vous souhaitez mettre en avant auprès de Coalition Next ?

Note : Les éléments ci-dessous sont destinés à vous **accompagner** dans la construction de votre candidature et sont structurés pour convenir à la majorité des typologies de candidatures. Cependant, certains éléments peuvent ne pas s'appliquer à votre candidature ou peuvent manquer pour la mettre en valeur.

Appel à Projets 2023 | Comment Candidater ?



LA SOLUTION

Informations sur la solution proposée (≤ 5 pages)

- ✓ Quelle est la présentation la plus simple que vous pouvez faire de votre solution ?
- ✓ Quels sont les besoins, ou les problématiques, adressés par votre solution ?
- ✓ Quelles sont les principales caractéristiques de votre solution ? Quel service ou quelle expérience fournissez-vous ?
- ✓ Qui sont les utilisateurs de votre solution ? Quelle est la proposition de valeur que vous leur offrez ?
- ✓ Quelle est votre analyse concurrentielle ? Quels sont vos éléments de différenciation ?
- ✓ Quelle technologie utilisez-vous ?
- ✓ Votre solution est-elle appuyée par des preuves scientifiques et/ou cliniques ? Des études cliniques sont-elles en cours ?
- ✓ Quel est le positionnement de votre solution vis-à-vis des contraintes réglementations telles que le marquage CE, les normes RGPD, etc. ?
- ✓ Quels sont les éléments mis en place pour mesurer son impact et son potentiel ?
- ✓ Quel est votre marché cible et potentiel ?
- ✓ Quel est le modèle économique de votre solution ? Si pertinent, quel est le modèle de tarification ?
- ✓ Quelles sont vos conditions de passage à l'échelle ?
- ✓ Avez-vous déjà des retours d'utilisateurs pour appuyer la valeur que vous apportez ?

Note : Les éléments ci-dessous sont destinés à vous **accompagner** dans la construction de votre candidature et sont structurés pour convenir à la majorité des typologies de candidatures. Cependant, certains éléments peuvent ne pas s'appliquer à votre candidature ou peuvent manquer pour la mettre en valeur.

Appel à Projets 2023 | Comment Candidater ?



LE DÉPLOIEMENT

Expérimentation & Attentes vis-à-vis de Coalition Next (≤ 5 pages)

- ✓ En quoi la solution et sa mise en œuvre s'adressent à une ou plusieurs thématiques de l'AAP 2023 de Coalition Next ?
- ✓ Quels sont les indicateurs clés de performance et de réussite que vous mettriez en avant dans la mise en œuvre de votre solution ?
- ✓ Est-ce qu'une ou plusieurs structures (industriels, établissements de soins, associations de patients, mutuelles, sociétés savantes, etc.) sont déjà prêtes à vous accompagner dans l'expérimentation de votre solution ? Lesquelles ? De quelle manière sont-elles impliquées (déploiement, collaboration, co-construction de la solution, etc.) ?
- ✓ Avez-vous identifié des structures de Coalition Next qui pourraient bénéficier de votre solution et sa mise en œuvre ? Pour quelles raisons ?
- ✓ Avez-vous identifié des structures de Coalition Next qui pourraient être intéressées à accompagner et/ou soutenir votre solution et sa mise en œuvre ? Pour quelles raisons ?
- ✓ Quel est l'horizon temporel pour mettre en œuvre votre solution ? Avez-vous une feuille de route provisoire avec durée des différentes étapes ?
- ✓ Quelles sont les conditions de mise en œuvre de votre solution ? soutien financier, expertises techniques, ressources humaines, compréhension du marché, etc.

Note : Les éléments ci-dessous sont destinés à vous **accompagner** dans la construction de votre candidature et sont structurés pour convenir à la majorité des typologies de candidatures. Cependant, certains éléments peuvent ne pas s'appliquer à votre candidature ou peuvent manquer pour la mettre en valeur.

Appel à Projets 2023 | Comment Candidater ?

3

L'appel à projets 2023 offre la possibilité d'inclure une vidéo **d'une minute** pour appuyer votre candidature. Cette vidéo est l'occasion pour les évaluateurs de Coalition Next de mieux appréhender votre candidature.

Elle prend la forme d'un "**elevator pitch**" afin de répondre aux questions suivantes :

- ✓ **Description hyper concise de votre solution et de votre entreprise**
- ✓ **Quelles sont vos attentes vis-à-vis de cet appel à projets de Coalition Next ?**
- ✓ **En quoi la mise en œuvre de votre solution répond à la problématique : "La santé numérique, agir au service de tous !" ?**



La vidéo "**elevator pitch**" de votre dossier de candidature sera utilisée uniquement dans le cadre de l'évaluation de votre dossier.

04. FAQ

Posez toutes vos questions à :
coalition.next@digitalpharmalab.com

FAQ | Questions fréquentes

Quel type de structure peut candidater à l'appel à projet ?

Les entreprises innovantes éligibles pour candidater sont les suivantes :

- Les sociétés
- Les fondations
- Les associations

Une structure internationale peut-elle candidater ?

Il est tout à fait possible pour une entreprise innovante non française de candidater. Elle doit répondre aux différents critères d'éligibilité de l'appel à projets, dont notamment être francophone et proposer une mise en œuvre sur le territoire français.

Quels coûts liés à la mise en œuvre sont éligibles à un financement ?

Au sein de Coalition Next, les structures apportant du financement sont les industriels de santé. Ainsi, tous les coûts sont éligibles à condition d'être justifiés et attribuables au projet présenté devant la Coalition. Les industriels de santé vérifieront cet aspect avant tout engagement financier de leur part.

Quelles sont les principales attentes de Coalition Next vis-à-vis des candidatures ?

L'ensemble des attentes de Coalition Next sont détaillées dans ce « guide de candidature ». La principale ambition de Coalition Next est d'expérimenter rapidement des solutions de santé numérique en collaboration avec les participants de Coalition Next (établissements de santé, industriels, etc.). Ainsi, Coalition Next attend des candidatures :

- Qu'elles soient en capacité d'être mises en œuvre rapidement
- Qu'elles soient dans une démarche de coopération entre les parties prenantes
- Qu'elles présentent une réelle plus-value en santé

FAQ | Questions fréquentes #2

Quel est le niveau de maturité attendu pour les solutions ? Est-il possible de candidater sans avoir achevé le développement technique ?

L'ambition de Coalition Next est de déployer rapidement des solutions de santé numérique en collaboration avec les participants de Coalition Next (établissements de santé, industriels, etc.). Ainsi, un niveau de maturité adapté à la mise en œuvre rapide de la solution est attendu et privilégiée par les évaluateurs.

Cette mise en œuvre d'une solution, dans le cadre de l'appel à projets Coalition Next, peut correspondre à une **première expérimentation « en vie réelle »**. À noter, qu'une solution en cours de développement peut être retenue lorsque sa proposition de valeur est particulièrement importante.

J'ai déjà candidaté lors d'un précédent appel à projets, est-ce intéressant de candidater de nouveau ?

Il est tout à fait possible de candidater à l'appel à projets 2023, bien que l'entreprise ait déjà été candidate lors d'une précédente édition. Les structures participantes à Coalition Next ainsi que les thématiques d'intérêts évoluent au fil des éditions. Ainsi, votre solution pourrait correspondre dans le cadre de l'appel à projets 2023.

Quel type de collaborations peut être mis en avant dans ma candidature ?

Les projets menés dans le cadre de Coalition Next sont basés sur la collaboration entre les différents acteurs de l'écosystème de la santé. Ainsi, les évaluateurs de Coalition Next sont attentifs aux relations que vous entretez avec d'autres structures : par exemple un co-développement avec un centre de recherche, un service hospitalier ou encore une association de patients.

Annexes

Les informations complétées dans le formulaire de candidature sont utilisées pour les différentes phases de sélection, mais également pour la gestion administrative de votre dossier.
➤ Merci de veiller à l'exactitude de ces dernières.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par D2A SAS - 69 boulevard Pereire 75017 Paris dans le cadre des candidatures pour l'appel à projets 2023 de « Coalition Next ». Les données collectées seront uniquement communiquées à l'équipe Digital Pharma Lab (D2A SAS) et aux équipes des structures participantes de « Coalition Next » intervenant dans l'évaluation des candidatures de l'AAP 2023.

La société D2A SAS est propriétaire des marques : « Digital Pharma Lab » et « Coalition Next ».

Les données sont conservées pour une durée de maximum deux ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez nous contacter à l'adresse : coalition.next@digitalpharmaLab.com